



Motion – le centre ville sans voitures

Présentée au Conseil communal de la Ville de Luxembourg le 25 mai 2020

Le conseil communal de la Ville de Luxembourg

- considérant l'importance d'un centre ville animé et attrayant permettant aux habitants et aux visiteurs d'y circuler au calme et en toute sécurité
- considérant qu'une large partie du centre ville est dès à présent réservée aux piétons sauf les livraisons et les taxis

invite le collège échevinal

- à réserver tout le centre ville aux piétons en fermant les rues encore ouvertes à la circulation automobile, de façon temporaire ou permanente, soit la rue Notre-Dame après l'entrée du parking Knuedler, la rue de l'Eau, la rue du Marché-aux-Poissons (qui est shared space), la rue du Fossé, la Côte d'Eich jusqu'à la rue du Nord, la rue Beaumont et la rue des Capucins jusqu'à la rue Willy Goergen, ainsi que l'avenue de la Porte-Neuve entre la rue Beaumont et la rue des Bains.

Pour le groupe socialiste,
Cathy Fayot,
Conseillère communale LSAP